



Brise vue hors garde corps

Par sianaag

Bonjour,

Ai-je le droit de mettre des canisse de la hauteur des garde corps mais pas accroché aux garde corps. Ils sont accroché a mes jardinière comme une sorte de treillis, ils sont à 1 m de distance avec le garde corps.

J'ai demandé à l'A.G une demande d'installation de brise vue a la hauteur des garde corps, on est d'accord que si cela est accepté je peux les garder tel que ?

Cordialement,